

Conclusion

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **55 (1992)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tes, dont la réfection est confiée aux maîtres Billon, maçons d'Etoy.

Le cimetière entourait le temple. Sur le plan à vue de 1674, le mot «cemetery» est écrit approximativement à l'est du mot «temple». L'espace comprenant le temple et le cimetière est séparé du «grand chemin allant de Genève à Berne» par une vigne étroite, s'allongeant d'ouest en est, appartenant à Jean-François Duclos³⁹² (fig. 21); sur le plan 1741, le cimetière paraît être au sud de l'église, qui est entourée d'un espace vide fermé par deux portes, l'une au Sud-Est, et l'autre au Nord-Ouest. Le tout est séparé du «chemin public tendant de Genève à Berne» par plusieurs petites parcelles de vignes, de cheneviers et de jardins, qui paraissent profondément remaniées par rapport à l'état indiqué sur le plan de 1674³⁹³ (fig. 24). Le plan de 1827 montre la même disposition³⁹⁴.

La forme actuelle du cimetière remonte, apparemment, à 1851³⁹⁵. Désormais l'enclos des morts est fermé au sud par l'église et par un mur qui entoure tout le terrain presque jusqu'à la route de Genève à Lausanne pour revenir vers l'angle nord-ouest de l'église. La seule entrée donne à l'est sur le chemin public qui relie la grande route à la «route cantonale N° 52 de Bérolle à Saint-Prex» (aujourd'hui la rue du Motty) en passant au sud de l'église, probablement par-dessus une ancienne section du cimetière³⁹⁶.

IV. Conclusion

Cette «introduction historique» écrite à la demande des archéologues qui ont mené les fouilles de 1976 à 1978 dans le temple et aux alentours, a pris une tournure et des dimensions inattendues. Deux principes ont guidé nos recherches, la critique nécessaire des sources, et la définition de l'Eglise.

En effet, une telle étude comporte d'abord un aspect didactique: il faut montrer quelles sont les ressources des documents, mais aussi

en indiquer les limites. Par exemple, il y a de la naïveté à vouloir retrouver, dans des textes littéraires ou liturgiques du XIII^e siècle, la confirmation d'hypothèses construites sur des vestiges archéologiques du VII^e. Mais l'on doit reconnaître que le dossier rassemblé dans le Cartulaire de Lausanne entre 1235 et 1240 par Conon d'Estavayer est une source de premier ordre pour la connaissance de l'établissement saint-preyard au XIII^e siècle. D'autre part, les comptes communaux et les registres de délibérations de la commune, jamais dépouillés systématiquement, apportent des éléments de datation pour certains travaux, mais pratiquement rien sur les aspects architecturaux. En revanche, ils éclairent plusieurs faces de la vie du village et de la paroisse. Si des études telles que l'*Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois* du professeur Henri Vuilleumier sont indispensables pour replacer ces manifestations dans l'histoire du fait ecclésial, elles sont toutefois trop orientées vers le point de vue gouvernemental et pastoral. L'utilisation des archives académiques, des ouvrages de liturgie et de théologie, et surtout des registres des classes de pasteurs incite les auteurs de tels travaux à adopter le postulat d'une Eglise essentiellement cléricale. Les archives des communes rétablissent l'équilibre en faveur des laïcs et montrent comment, concrètement et quotidiennement, les paroissiens vivaient leur foi. Dans ce contexte, la question du bâtiment et de son architecture n'est pas forcément une priorité.

Il s'agissait ensuite de montrer à travers les documents juridiques et comptables, comment un terroir avait été peuplé, comment une communauté s'était formée, englobant les morts et les vivants, comment son ou ses lieux de culte avaient été conçus, construits, modifiés en suivant l'évolution des croyances et des rites. Ici, le bâtiment est inséparable des hommes qui le font vivre: au Haut Moyen Age, un sanctuaire est construit autour d'un tombeau vénéré. Il attire des pèlerins, de nouvelles tombes, il est agrandi. Le culte, la commémoration des défunts, devient raison d'être et source de revenu pour un clergé toujours plus nombreux. A la fin du Moyen Age, à la suite du Grand Schisme et de la crise conciliaire (1378-1425 environ), la chrétienté est secouée par les insuffisances du clergé, par un appel à la vie évangélique dont on se rend compte peu à peu qu'il

³⁹² ACV, GB 179 a, f. 34.

³⁹³ *Ibid.*, GB 179 b, f. 3-4.

³⁹⁴ *Ibid.*, GB 179 c, f. 2.

³⁹⁵ Arch. comm. de Saint-Prex, A 8, p. 83 (4 août 1851): établissement d'un nouveau cimetière; place de fossoyeur mise au concours; *ibid.*, à la date du 5 mars 1855: confection de cinquante piquets en chêne rouge numérotés «servant à numéroter les fosses au cimetière».

³⁹⁶ Plan de 1895: ACV, GB 179 d, f. 3.

est adressé à tout le peuple de l'Eglise, laïcs et prêtres. A Saint-Prex comme ailleurs, la confrérie du Saint-Esprit, d'autres communautés de laïcs, de riches bourgeois, des notaires enrichis, prennent leur affaire en main, développent le culte en fondant des messes anniversaires, des dévotions nouvelles, des hôpitaux et d'autres œuvres de charité. Après la conquête bernoise et le passage à la Réforme, le culte prend un tout autre caractère: il est œuvre d'enseignement, l'église n'est plus qu'une salle de conférence, qui peut être remplacée, en cas de besoin, par une chambre chauffée au château. La véritable église, ce n'est plus le bâtiment lieu de dévotion, c'est la communauté des fidèles: c'est elle qui accueille le pasteur venant d'Etoy pour prêcher et faire le catéchisme, qui lui offre un chapon à Nouvel-An, qui l'entoure d'une affection respectueuse.

Or, c'est déjà au XIII^e siècle que cette mainmise des fidèles sur l'instrument du salut se manifeste: ceux qui, depuis la fin du XII^e siècle, délaissent l'église paroissiale de Saint-Prex pour aller accomplir leurs actes religieux dans la nouvelle église d'Etoy, montrent bien qu'ils éprouvent le besoin d'accomplir ces actes, et marquent nettement leur préférence pour le nouveau lieu de culte – sans que l'on puisse savoir si c'est la commodité d'accès ou la qua-

lité de l'office qui attire à Etoy les gens du lieu. Quant au bâtiment lui-même, le terme de «temple» que l'on emploie dès l'époque de la Réforme pour le désigner, le distingue absolument de l'«église» comme communauté des fidèles. Cela ne signifie pas qu'il ait perdu tout caractère sacré: par la répartition des sièges et des tombes aristocratiques, l'espace du temple accueille et sanctifie une hiérarchie sociale. Il doit refléter ici-bas un ordre social voulu par Dieu, à peine modifié ici par la Révolution.

Le dernier avatar, ou la dernière fonction du temple, est celle que nous vivons actuellement. Depuis le début du siècle, le temple est un objet d'étude pour les archéologues, les historiens d'art et les architectes spécialisés dans la conservation et la restauration des monuments. La poésie du lieu permet d'y réaliser de superbes photos de noces. Ces nouvelles fonctions ne sont pas obligatoirement bien vécues par la petite communauté protestante de Saint-Prex, qui cherche à préserver son héritage reformulé, voire remis en question par les universitaires. Il appartient précisément à l'historien de faire vivre cet héritage dans sa vérité, dans son intégralité et dans sa diversité, en écoutant parler les voix du passé plutôt qu'en cherchant à les couvrir de ses doctes discours.